

CONDITIONS GENERALES

Voyage au KENYA– du 10 au 24 octobre 2020 avec Danilo & Barbara van Woerden

Prix par personne : **Frs 6'380.--**
(= env. EUR 5'320.00)

qui comprend :

- vols internationaux, départ/retour Genève.
- 13 nuits en hôtels de 1^{ère} catégorie 4* (chambres avec WC/douche)
- pension complète (tous les repas)
- tous les déplacements et excursions en véhicules 4x4 confortables (place fenêtre garantie), avec toit ouvrant pour safaris.
- guide local francophone
- droits d'entrée aux divers parcs
- accompagnement dès Genève.

Ne sont pas compris :

- les boissons autres que l'eau de table
- assurances annulation/rapatriement
- forfait pourboires pour guides, chauffeurs et hôtels/porteurs : Frs 70.00 (€58) par pers. sera ajouté à la facture/forfait du voyage.
- supplément si logement en chambre individuelle : Frs 920.00 (=env. €770)
- visa Kenya (actuellement Frs 70.00)

Inscription :

Veillez retourner votre bulletin d'inscription le plus rapidement possible à :

AGAPE TOURS
Rue Roger-de-Guimps 3
CH-1400 YVERDON
Tél. 024/423.00.10



E-mail : agape@agapetours.com

En retour, vous recevrez une confirmation écrite avec deux bulletins de versement, l'un pour l'acompte de Frs. 500.-- par personne, le deuxième pour le solde payable 60 jours avant le départ.

Le nombre de places étant limité à 20 participants, les inscriptions seront acceptées dans l'ordre de leur arrivée.

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation d'une réservation définitive, les frais suivants (spécifiques à ce voyage en particulier) seront à **votre** charge:

- + 91 jours avant le départ : Frs 100.00 par personne.
- 90 à 61 jours : 50% du prix du voyage
- 60 à 31 jours : 80% du prix du voyage
- 30 à 0 jours : 100% du prix du voyage

Prix forfaitaire : Fixé sous réserve d'éventuelles corrections indépendantes de la volonté d'Agapé Tours (prix du carburant, cours du dollar, etc.). Il est fixé selon les prix actuels, sous réserve jusqu'à la signature des contrats, 10-11 mois avant le départ.

Formalités : passeport obligatoire, valable au moins 6 mois au-delà du voyage. Actuellement, un visa d'entrée est exigé pour le Kenya (Frs 70.00 p.pers.). Une marche à suivre sera envoyée à chaque participant.

Vaccins : aucun vaccin n'est exigé / obligatoire pour le Kenya. Pour toutes les informations officielles : www.safetravel.ch

Santé : Voyage ouvert à toute personne en bonne santé.

Responsabilité :

AGAPE TOURS et l'accompagnateur n'interviennent dans chaque cas qu'à titre d'intermédiaires entre le client d'une part et les compagnies de transport, hôtels et autres entreprises de service d'autre part. Ils ne peuvent être rendus responsables d'accidents de quelque nature que ce soit, de blessures, retards, annulations, irrégularités, dommages, pertes de bagages ou d'autres objets.